



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65162

Texte de la question

1994 sera l'année internationale de la famille. Chaque pays a été invité à participer à la préparation de cette année, en constituant un comité national. M Michel Terrot, souhaite donc connaître de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés les modalités d'organisation du comité français ainsi que les possibilités de participation des mouvements familiaux nationaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Terrot Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65162

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5504